

<http://ecoleetsociete.se-uns.org/Avortement-retour-a-l-age-de-pierre-en-Pologne>



École & société

Avortement : retour à l'âge de pierre en Pologne

- Société - Égalité femme/homme -

Date de mise en ligne : lundi 26 septembre 2016

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

Interdire l'avortement et punir les femmes qui y ont recours. Tel est le projet de loi actuellement examiné au Parlement en Pologne.

Les réactions et les mobilisations en Pologne et sur les réseaux sociaux contre ce projet de loi se multiplient sous les hashtags #CeciNestPasUnCintre et #MonCorpsMonChoix.

Le SE-Unsa condamne cette volonté d'enlever aux femmes le droit à disposer de leur corps et le droit à l'intégrité physique.

Il s'agit une nouvelle fois d'une attaque d'extrémistes religieux dirigée contre les femmes, personne ne se mobilisant pour établir un projet de loi contre la vasectomie.

Pour le SE-Unsa, il est urgent d'agir pour renforcer les droits des femmes et les libertés acquises. Il se joint à la demande du Haut Conseil à l'Égalité : *« parce qu'il doit être garanti par les institutions européennes pour toutes les femmes, le droit à l'avortement doit être inscrit dans la Charte européenne des droits fondamentaux. »*